



La Drysienne

Lettre aux habitants de Dry

Nouveau à Dry.

« **Au Levain du Jour** » est un nouveau fournil à Dry, en activité depuis mi-janvier, et ne proposant que du pain au levain naturel. Ce projet a été initié par **Gabriel Huot**, ancien chercheur en Science de la Terre et passionné de fermentation. L'objectif est de proposer un pain d'antan nutritif, d'encourager le local et le bio, avec le souci d'avoir un impact positif du point de vue social et environnemental.

Le levain naturel, qu'est-ce que c'est ? C'est ce qui a été utilisé pendant des millénaires pour faire lever le pain ! C'est un mélange d'eau et de farine qui fermente naturellement à température ambiante sous l'effet des bactéries et levures présentes sur les céréales et dans l'air.

Aujourd'hui la levure industrielle est partout car la fermentation est plus rapide et plus stable. Travailler avec du levain est plus délicat, demande plus d'écoute et de précision mais cela rend le pain plus digeste et nutritif. Le levain c'est la vie qui s'exprime spontanément.

Et c'est en collaborant avec cette vie qu'elle nous offre le meilleur de ce qu'on peut assimiler des céréales. Le pain est cuit dans un four chauffé au bois, et auto-construit avec l'Atelier Paysan, une coopérative qui promeut l'autonomie technologique des paysans et artisans. Le pain est confectionné le jeudi et vendredi à la Ferme d'Auluy. **Retrouvez les informations pour passer vos commandes et connaître les lieux de livraisons sur la page Facebook** : <https://www.facebook.com/aulevaindujour>

Détails du projet : <https://fr.ulule.com/au-levain-du-jour/>



Vous pouvez contacter Gabriel Huot : 06 31 58 89 54

Email : aulevaindujour@protonmail.com

Par Facebook - Messenger

La Drysienne N° 38 – Mars 2021

Tel : 02 38 45 71 07 – Fax : 02 38 45 97 05

Courriel : mairie.dry@wanadoo.fr - Web : <http://www.mairie-dry.fr> - Facebook : Mairie De DRY



PLATS À EMPORTER.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les restaurants ne sont toujours pas autorisés à reprendre leurs activités.

En attendant, **Monique et Jean-Pierre**, du **Café de la Paix**, continuent à vous proposer des plats à emporter.

Retrouvez les plats proposés sur le site de la commune, la page Facebook, le panneau lumineux et Panneau pocket.

Les tarifs > plat du jour : **6 €** > entrée + plat : **8 €** > plat + dessert : **8 €** > entrée + plat + dessert : **10 €**

Pour réserver : **02 38 45 90 70**

Ensemble soutenons nos commerces.



Le numérique pour tous les Loirétains.

Mise en place d'ateliers numériques par le département.

Le département poursuit son engagement pour l'inclusion numérique pour tous les Loirétains, afin que chacun soit autonome dans son utilisation du digital.

Vous souhaitez améliorer vos compétences numériques :

- pour rester en contact avec vos proches ;
- pour accéder à vos droits, à l'information, à la culture, aux loisirs ;
- pour réaliser des démarches administratives ;
- pour consommer ;
- pour rechercher un emploi, un logement, etc. ;
- pour exprimer votre créativité.



Comment vous inscrire ou vous renseigner ?

- En contactant nos médiateurs au 06 25 27 32 16 ou au 06 73 76 62 67

- En complétant le formulaire en ligne

- En téléchargeant le formulaire et en le retournant par courrier à l'adresse suivante :

► Département du Loiret, direction des Services aux territoires, Numérique pour tous les Loirétains, 45945 Orléans

Plus d'infos : www.loiret.fr/numeriquepourtous

Une offre existe également pour les professionnels.

Inscriptions sur les listes électorales

Les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à six semaines avant la date du premier scrutin (6^{ème} vendredi avant le premier tour d'un scrutin). Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Pour une nouvelle inscription ou en cas de déménagement à l'intérieur d'une même commune française, il convient de se présenter en Mairie avec :

- ✓ Un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois
- ✓ Une pièce d'identité en cours de validité prouvant votre nationalité : passeport ou carte nationale d'identité
- ✓ Le formulaire Cerfa à retirer en Mairie ou sur service-public.fr






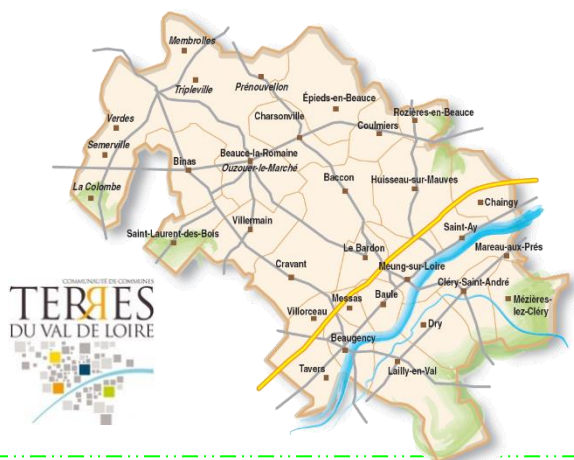
Les élections départementales et régionales auront lieu
les dimanches 13 et 20 juin prochain.

Gestionnaires de l'eau potable et de l'assainissement.

Le syndicat des eaux assure l'alimentation en eau potable sur les communes de Dry et de Lailly-en-Val.

La C.C.T.V.L. assure le traitement des eaux usées, et notamment la conformité des rejets de la station d'épuration au regard de la loi sur l'eau et des différentes lois liées à la protection de l'environnement. Nouvelle station d'épuration inaugurée en septembre 2020.

	Administration Publique Responsable	Entreprise de gestion du service et demande d'intervention technique	Facturation faite par
EAU POTABLE Nouvelle entreprise de gestion à compter du 1 ^{er} mars 2020	Syndicat des eaux Lailly – Dry 2 rue des Écoles 45 740 LAILLY-EN-VAL Tél : 02.38.46.92.35 siaep-laillydry@laillyenval.fr	VEOLIA Eau TSA 30117, 37 911 TOURS CEDEX 9 Tél : 09.69.32.35.29 www.veoliaeau.fr Lundi au vendredi de 8h à 18h, 24h/24, 7j/7 pour les urgences.	VEOLIA Eau 
RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF Entreprise de gestion depuis le 1 ^{er} janvier 2020	C.C.T.V.L. Service Assainissement 2 rue des Germines Zone Actiloire 45 190 BEAUGENCY Tél : 02.38.44.59.35 M ^{me} LAFFRAY Lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 16h30	VEOLIA Assainissement TSA 30117, 37 911 TOURS CEDEX 9 Tél : 09.69.32.35.29 www.veoliaeau.fr Lundi au vendredi de 8h à 18h, 24h/24, 7j/7 pour les urgences.	C.C.T.V.L. Service Assainissement 
RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL Pas de changement	C.C.T.V.L. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), 2 rue des Germines, zone Actiloire 45 190 BEAUGENCY Tél : 02.38.44.59.35 Mail : spanc@ccterresduvalde Loire.fr Lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 16h30		



Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (C.C.T.V.L.). Communes membres (carte ci-contre).

COMMISSIONS :

Présidente : Pauline MARTIN.

1^{er} Vice-Président : Jacques MESAS - Sport et vie associative.

2^{ème} Vice-Président : Bernard ESPUGNA - Enfance, jeunesse et scolaire.

3^{ème} Vice-Président : Gérard CORGNAC - Travaux, voirie et bâtiments.

4^{ème} Vice-Président : Jean-Pierre DURAND - Aménagement du territoire & urbanisme.

5^{ème} Vice-Présidente : Anna LAMBOUL - Santé et social.

6^{ème} Vice-Présidente : Odile BRET - Tourisme et communication.

7^{ème} Vice-Président : Jean-Marie CORNIÈRE - Collecte et traitement des déchets.

8^{ème} Vice-Présidente : Anita BENIER - Environnement et Assainissement.

9^{ème} Vice-Président : Patrick ECHEGUT - Finances.

10^{ème} Vice-Président : Philippe ROSSIGNOL - Économie, commerce, artisanat et agriculture.

Conseiller communautaire délégué - Culture & lecture publique : Bertrand HAUCHECORNE.

Conseiller communautaire délégué - Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations : Laurent SIMONNET.

Communication digitale

Depuis le 17 juillet 2019, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire s'est dotée d'un site internet. Vous trouverez notamment les compétences de l'intercommunalité sur le territoire : les médiathèques, les écoles, les RAM, les équipements sportifs, la collecte des déchets, l'assainissement...

En parallèle, la Communauté de Communes développe sa présence sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook et Twitter.

Nouveauté 2020 : la C.C.T.V.L. est dorénavant sur **LinkedIn** !

Cette plateforme permettra à la structure d'avoir une vitrine auprès des professionnels.

ERRATUM du bulletin municipal 2020.

1^{ère} page : Le nom de l'artiste est **BANSKY** et non pas BRANSKY.

Les associations : **BIBLIOTHÈQUE ANNE LE QUESNE**

- ✓ **Tarifs** > gratuits toutes les vacances.
- ✓ **Heures d'ouverture** : **Judi** de 14h à 17h (vacances 14h30 à 16h30)
Vendredi de 15h30 à 18h et Samedi de 10h30 à 12h.

A VOS AGENDAS

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Port du masque obligatoire pour toutes les manifestations maintenues.

MAI

Samedi 8 : Cérémonie Victoire 1945 au monument aux morts à 9h45.

Vendredi 28 : Remise des prix "Maisons fleuries" et "Illuminations de Noël"
Salle des fêtes à 19h.

Samedi 29 : Pot des nouveaux habitants -
Salle des fêtes à 10h30 (sur invitation).

Bienvenue

JUIN... suite

Dimanche 20 : Élections Départementales et Régionales 2^{ème} tour.
Salle des mariages de 8h à 18h.

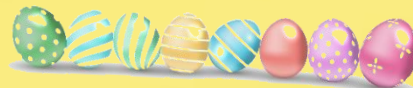
Vendredi 25 : Remise des dictionnaires (CM1) et des calculatrices (CM2)
Salle des mariages à 17h.

Samedi 26 : Boum des primaires organisée par le Comité des Fêtes. Salle des fêtes à 14h.

Fête des écoles, date non connue à ce jour.

AVRIL

Dimanche 11 : Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes - Zone de loisirs.
Flyer à venir dans votre boîte aux lettres.



Dimanche 25 : Cérémonie des Déportés au monument aux morts à 11h.

Prochaine communication : Drysienne – fin juin

Vous souhaitez publier un article, merci de nous l'envoyer à animations.mairie.dry@gmail.com

JUIN

Dimanche 13 : Élections Départementales et Régionales 1^{er} tour.
Salle des mariages de 8h à 18h.

Vendredi 18 : Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle au monument aux morts à 18h30.

Samedi 19 : Fête de la musique et feu de la Saint Jean - Zone de loisirs à 20h30.
Venez découvrir "JOKE", trio musical et chantant, interprète un florilège de chansons Contre Actuelles, originales et inattendues ! **GRATUIT.**

JUILLET

Mercredi 14 : Fête Nationale organisée par la municipalité. Flyer dans votre boîte fin juin.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances.



Retrouvez toutes les informations de la commune sur :

Panneau Pocket, Panneau lumineux et

Web : <http://www.mairie-dry.fr> - Facebook : Mairie De DRY